

L'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES / CP17

DÉFINITIONS

Les immobilisations peuvent être de 3 sortes : les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, les immobilisations financières. Nous ne parlerons ici que des immobilisations corporelles, les plus courantes et les plus « faciles » à gérer pour commencer. Les immobilisations corporelles sont des biens matériels possédés par la structure et utilisés pour son activité (ex : ordinateurs, véhicules, frigidaire, matériel de biologie, bâtiments, terrains, etc.).

L'amortissement consiste à enregistrer dans les charges du compte de résultat la dépréciation d'une immobilisation: l'amortissement constate la dépréciation subie par une immobilisation ; il donne ainsi une indication de son usure théorique.

Pour être amorti :

- le bien doit être inscrit au registre des immobilisations
- la perte de valeur de ce bien doit être irréversible (un terrain ne peut donc pas être amorti).

• • •

OBJECTIFS

- Connaître l'évolution de la valeur de son patrimoine : lorsqu'un bien perd de sa valeur, il doit apparaître dans le bilan (qui est la photo à un instant donné du patrimoine – cf fiche CP18), à sa valeur actuelle, et non pas à sa valeur d'achat (valeur brute).
- Étaler la charge de son coût d'acquisition dans le temps. L'amortissement est en fait la constatation comptable de la dépréciation d'un bien ; il permet aussi la mise en réserve de la somme correspondante en prévision du renouvellement du bien amorti.

• • •

CONDITIONS (PRÉ-REQUIS)

- Disposer d'une comptabilité à partie double (comptabilité d'engagement, cf. fiche CP1) impliquant le plan comptable.
- Établir, pour chaque exercice, les 3 documents de synthèse (compte de résultat, bilan, annexe – cf fiche CP18).

• • •

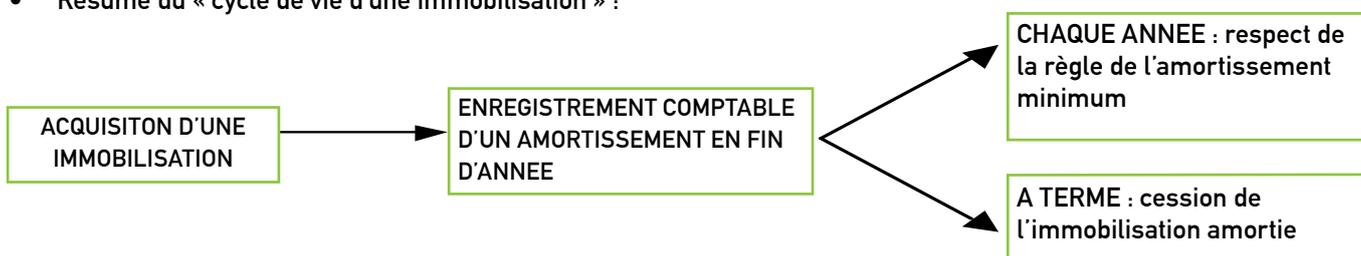
RECOMMANDATIONS

Mise en garde : tous les biens ne sont pas amortissables ; il est nécessaire de se tourner vers une personne qualifiée en cas de doute.

• • •

IMPLICATIONS

- Résumé du « cycle de vie d'une immobilisation » :



- Vous devez établir un tableau d'amortissement pour chaque bien que vous souhaitez amortir ; ce tableau doit être établi pour toute la durée de l'amortissement.
- Se lancer dans l'amortissement, le suivi des immobilisations a des implications comptables (il impose notamment d'établir, à chaque fin d'exercice, une « Dotation aux amortissements »).
- En fin d'exercice comptable, il est nécessaire de passer une écriture (dotation pour amortissement) pour chaque immobilisation dont la durée d'utilisation est déterminable.

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
68..	Dotation aux amortissements et provisions	...	
28..	Amortissements de

• • •

EXEMPLES

Exemple d'utilisation de l'amortissement :

Votre matériel informatique perd de sa valeur d'une part parce que vous l'utilisez, mais aussi parce que les technologies évoluent et qu'il devient dépassé.

Si vous ne l'amortissez pas sur plusieurs années, vous considèrerez sur l'exercice N+1 (c'est-à-dire l'année suivant son achat), qu'il a autant de valeur que sur l'exercice N, année de son acquisition.

Or, c'est faux. Et cette perte de valeur doit être constatée en comptabilité afin que le montant de votre capital comptable corresponde à la réalité. Vos recettes en année N+1 seront ainsi diminuées du montant de l'amortissement, votre enrichissement réel sera comptabilisé et non le montant total des recettes.

Exemples de durées d'amortissement :

- véhicules automobiles : 5 ans
- bâtiments administratifs : 25 ans
- matériel industriel ou mobilier de bureau : 5 à 10 ans